CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Définition
K.I.T. Group France Association & Conference Management, est le PCO (Professional Congress Organiser – PCO) (ci-après nommé K.I.T. Group France) des Journées Nationales d'Études et de Perfectionnement de l'UNAIBODE 2025 (ci-après nommé organisateur) qui auront lieu à Mandelieu la Napoule, France, les 5 et 6 juin 2025. K.I.T. Group France est mandaté par l'UNAIBODE pour la gestion des inscriptions de l'évènement.

Conditions générales de vente pour les inscriptions

Ces conditions générales sont valables pour toute personne inscrite aux JNEP 2025 qui auront lieu à Mandelieu la Napoule, France, les 5 et 6 juin 2025. Tous les participants, étudiants, retraités et intervenants sont considérés comme des participants.

Inscriptions
Les délais suivants sont valables pour les frais d'inscription :

Inscription en ligne :	Jusqu'au 4 juin 2025, avec une majoration à compter du 18 mai
Inscription sur place :	Pendant toute la durée des JNEP

Seuls les formulaires d'inscription complets seront acceptés. Veuillez noter que vous pouvez effectuer le paiement par virement bancaire pour vos inscriptions/réservations jusqu'au 26 mai 2025. Après cette date une preuve de virement ou une convention doit être envoyée sur jnep.unaibode@kit-group.org pour valider l'inscription.

Après expiration du délai pour les inscriptions en ligne, les inscriptions ne seront acceptées que sur place à Mandelieu la Napoule.

Si la capacité maximum d'inscrits est atteinte, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription supplémentaire.

L'âge minimum pour s'inscrire aux JNEP en tant que participant est de 18 ans. Les participants doivent pouvoir présenter à tout moment une carte d'identité officielle indiquant leur âge. Les personnes accompagnantes ne sont pas autorisées.

Les frais d'inscription pour les participants comprennent l'entrée à toutes les sessions de l'évènement, l'exposition, et un repas.

Pour bénéficier du tarif réduit étudiant ou retraité, le participant devra fournir une preuve de son statut telle que stipulée au moment de l'inscription.

Inscriptions groupes
Les inscriptions pour les groupes de plus de 10 personnes seront traitées séparément. Merci d'adresser vos demandes à : jnep.unaibode@kit-group.org.

Il n'y aura pas de remboursement pour les badges prépayés et non utilisés. La date limite pour la réservation des badges groupes est le 12 mai 2025. Il n'existe pas de tarif de groupe.

Seuls les formulaires complets seront acceptés (nom complet du participant, adresse e-mail personnelle, adresse postale). Le Département Inscriptions de K.I.T. Group France ne sera pas responsable de doublons réservés par des particuliers ou entreprises. Aucun remboursement ne sera effectué en ce cas.

Moyens de paiement
Les frais d'inscription doivent être joints à toute inscription aux JNEP. Les paiements doivent être effectués en EURO (€) seulement, au moyen d'un des modes de paiement suivants :

1. Si le paiement est effectué par carte de crédit (Visa, MasterCard), les participants doivent remplir les parties concernées du formulaire d'inscription.

2. Si le paiement est effectué par virement bancaire, celui-ci doit être fait en EURO (€) à K.I.T. Group France :

Banque :	**CIC Crédit Industriel et Commercial**
Titulaire du Compte :	**K.I.T. Group France**
Numéro de Compte :	**00020032401**
Code Banque :	**30066**
Code BIC / S.W.I.F.T. :	**CMCIFRPP**
IBAN:	**FR76 3006 6109 3300 0200 4970 115**
Référence :	**merci de mentionner JNEP25, votre nom et numéro de participant**

Veuillez noter que les virements bancaires ne seront acceptés que jusqu'au 15 novembre 2025. Tous les frais de virement doivent être payés par l'émetteur.

3. Bons de commande : le virement bancaire doit être effectué en EURO (€) à K.I.T. Group France :

Banque :	**CIC Crédit Industriel et Commercial**
Titulaire du Compte :	**K.I.T. Group France**
Numéro de Compte :	**00020032401**
Code Banque :	**30066**
Code BIC / S.W.I.F.T. :	**CMCIFRPP**
IBAN :	**FR76 3006 6109 3300 0200 4970 115**
Référence :	**merci de mentionner JNEP25, votre nom et numéro de participant**

Veuillez noter que les bons de commande ne seront acceptés que jusqu'au 15 novembre 2025.

Après avoir choisi le mode de paiement « bon de commande » comme mode de paiement, le participant s'engage à envoyer le bon de commande à jnep.unaibode@kit-group.org.
Veuillez noter que tous les frais de virement doivent être payés par l'émetteur.
Pour des demandes spécifiques, merci de contacter le service inscriptions, par mail : jnep.unaibode@kit-group.org

Cotisation à l'UNAIBODE
L'éventuelle adhésion à l'UNAIBODE pour bénéficier du tarif adhérent être réglée. Pour de plus amples renseignements, consultez https://www.unaibode.fr/adherer/

Lettre de confirmation
Une lettre de confirmation vous sera envoyée par le service inscriptions c/o K.I.T. Group France après réception de votre inscription complète et du paiement correspondant.

Lettre d'invitation
La lettre d'invitation n'oblige en aucune façon les organisateurs ou la société hôtesse financièrement. Toutes les dépenses engagées en relation avec les JNEP 2025 sont de la responsabilité du participant.

Visa
Chaque participant est tenu de faire personnellement les démarches pour obtenir un visa. Les participants qui ont besoin d'un visa d'entrée doivent prévoir un délai suffisant pour la procédure de demande et contacter l'ambassade ou le consulat de leur lieu de résidence pour déterminer le délai approprié pour leur demande de visa.

Les organisateurs ne prendront pas directement contact avec les ambassades ou consulats au nom des participants.

Attestations de présence
Les participants pourront recevoir une attestation de présence après l'évènement.

Badges
Le badge doit être porté pendant toute la durée de l'évènement. L'accès au Centre Expo Congrès vous sera refusé sans le port de votre badge. Si un participant égare ou oublie son badge, il devra se rendre à l'accueil pour l'impression d'un nouveau badge. Le nouveau badge remplace l'ancien badge, par conséquent ce dernier deviendra invalide.

Modification de noms
Des frais de 30€ seront facturés pour chaque changement de nom pour un participant déjà enregistré. Un nouveau formulaire pour le nouveau participant ne doit pas être rempli. Quoiqu'il en soit des justificatifs pourront être nécessaires pour bénéficier d'un tarif réduit. Des changements de noms seront acceptés jusqu'au 26 mai 2025 par e-mail indiquant l'ancien et le nouveau nom (nom, e-mail et adresse postale). Après cette date les modifications de nom se feront sur place.

Conditions d'annulation des inscriptions
Toute demande d'annulation (inscriptions et réservations supplémentaires) doit être faite par écrit et envoyée au service inscriptions, par mail : jnep.unaibode@kit-group.org avec les références du compte bancaire où un éventuel remboursement pourra être effectué. Des frais d'annulation pour les inscriptions seront facturés en fonction de la date d'annulation.

En cas de dédit par l'établissement de santé à moins de 1 mois avant la date de début de stage, l'UNAIBODE retiendra 50% du montant de l'inscription et aucun remboursement pour un dédit à 15 jours.

Les demandes de remboursement seront traitées après l'évènement. Elles doivent être faites par écrit et envoyées au service inscriptions c/o K.I.T. Group France par e-mail au plus tard 30 jours après la fin de l'évènement. Passé ce délai, les demandes reçues ne seront plus prises en considération.

Aucun remboursement ne sera effectué si le participant ne se présente pas aux JNEP 2025 ou le quitte prématurément.

Modification du programme
L'organisateur des JNEP 2025 se réserve le droit de modifier le programme qui est seulement publié à titre indicatif.

Annulation de l'évènement, Force Majeure
Dans le cas où les JNEP 2025 ne pouvait avoir lieu ou devait être reporté en raison d'événements indépendants de la volonté des organisateurs les JNEP 2025, incluant mais non limité aux éléments suivants : les cas de force majeure, les grèves, les conflits sur le lieu de travail, les réquisitions du gouvernement, conseil du gouvernement, les restrictions ou réglementations concernant les voyages, la disponibilité des hôtels ou des installations, les marchandises ou les fournitures, la guerre ou un acte de guerre apparent, le terrorisme, les catastrophes naturelles ou d'origine humaine, les troubles civils, les maladies, les épidémies ou pandémies, la réduction ou la restriction des moyens de transport, ou toute autre calamité, perte ou condition comparable (collectivement, un "cas de force majeure")ou bien en raison de faits qui ne peuvent être imputables à une intention préjudiciable ou à une négligence grave de la part des organisateurs des JNEP 2025, les organisateurs des JNEP 2025 ont le droit d'annuler les JNEP 2025 immédiatement et/ou de mettre fin aux JNEP 2025 sans aucune responsabilité et seront libérés de leurs obligations envers le participant.

De plus, si les JNEP 2025 prennent fin en raison ou à la suite d'un cas de Force Majeure, les organisateurs des JNEP 2025 ne peuvent être rendus responsables par les participants en cas de dommages, de pertes ou de coûts, tels que des frais de transport, d'hôtel ou des pertes financières, etc. Dans ces circonstances, les organisateurs des JNEP 2025 se réservent le droit, soit de retenir le montant total des frais d'inscription et de l'utiliser pour un évènement à venir, soit de rembourser le participant après avoir déduit du montant les coûts déjà investis dans l'organisation des JNEP 2025 et qui ne pourraient être remboursés par une tierce personne.

Protection et transmission des données personnelles
La collecte, le traitement (incluant l'enregistrement des données, les changements, la transmission, le verrouillage et la suppression) et l'utilisation de toutes les données personnelles de l'inscription sont mis en œuvre dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données.

K.I.T. Group France collecte et conserve les données personnelles pour la préparation et la mise en œuvre des JNEP 2025.

Lors de votre inscription vous êtes invité à remplir le formulaire en ligne et à indiquer les informations suivantes : nom, adresse, adresse, e-mail, numéro de téléphone ainsi que vos préférences de

réservation. Ces informations sont indispensables pour la bonne exécution de votre inscription ou réservation (notamment pour l'envoi de la confirmation de réservation).

Si vous décidez d'effectuer le paiement par carte de crédit, les détails de la carte de crédit (type et numéro de carte de crédit, code de sécurité, date d'expiration, nom du titulaire de la carte) vous seront également demandés.

Toutes ces informations seront traitées et enregistrées confidentiellement et dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données.
Afin de garantir et de protéger les données que vous nous avez transmises, les informations sont transférées au moyen d'un serveur sécurisé qui crypte toutes vos données personnelles ainsi que vos données de carte de crédit. La méthode de cryptage utilisée est le standard technologique industriel « Transport Layer Security (TLS)». Notre certificat TLS nous a été délivré par UTN - usertrust.com.

En outre, des procédures de sécurité technique et de personnel ont été mises en place pour limiter l'accès aux données personnelles et leur utilisation. Seuls les employés autorisés peuvent y avoir accès dans l'exercice de leurs fonctions liées à nos services.
Notre serveur et notre réseau sont protégés par des pares-feux et nous avons mis en place un système d'alarme qui détecte et gère les intrusions et/ou les abus sur notre serveur.
Les détails de votre carte de crédit seront conservés par K.I.T. Group France pendant trois mois après la date des JNEP 2025.

En outre, les organisateurs des JNEP 2025 peuvent périodiquement partager les détails des coordonnées personnelles avec des tiers, qui pourront être amenés à contacter les participants concernant des activités proposées lors des JNEP 2025 ou transmettre des informations qui pourraient les intéresser. Par conséquent, les données pourront être transmises aux tiers à moins que le participant n'ait exprimé un avis contraire. Vos coordonnées complètes ne seront transmises que si :

- Vous donnez votre consentement explicite,
- Un tiers prouve aux organisateurs que vous avez violé les droits de ce tiers et demande ainsi la divulgation de vos coordonnées,
- Les organisateurs sont obligés de transmettre vos données en raison par exemple d'une demande officielle ou d'une procédure judiciaire.

Pour toute demande relative aux données personnelles, merci de bien vouloir nous contacter : france@kit-group.org.

Autorisation d'utilisation de l'image d'une personne en termes de matériel photographique, vidéo ou audio pour la documentation de l'événement ou sa couverture médiatique
En acceptant ces termes et conditions générales, le participant à l'événement se déclare explicitement consentant à la création d'images, films et documents sonores le représentant dans le cadre des JNEP 2025 et autorise leur exploitation, partage et publication à des fins de documentation et de communication, notamment sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram) et ce sans contrepartie financière.

Responsabilité
Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables que dans le cadre de l'obligation légale de diligence d'un commerçant avisé. La responsabilité de l'organisateur -qu'importe la raison légale- est limitée aux négligences graves ou intentionnelles. La responsabilité des prestataires de service sous-traitants n'en sera pas affectée. Le participant prend part aux JNEP et aux manifestations annexes à ses propres risques. Les accords oraux n'ont pas de valeur contractuelle tant qu'ils n'ont pas été confirmés par écrit par les organisateurs des JNEP.

Droit applicable
Le présent contrat sera régi, interprété et exécuté suivant le droit français. Tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera soumis, à défaut de règlement à l'amiable, aux judications compétentes du ressort du Tribunal de commerce de Nanterre, France.

Clause de divisibilité
Si l'une des clauses de ces conditions générales de vente s'avérait être nulle ou non applicable, la validité des conditions générales restantes n'en serait pas affectée. Les parties contractantes sont tenues de coopérer afin de remplacer la clause nulle ou non applicable par une clause valable adéquate. Cette disposition s'applique également à d'éventuelles lacunes dans ces conditions générales de vente.

Le 14 février 2025

K.I.T. Group France
Association & Conference Management
2-4 rue Joseph Sansboeuf
75008 Paris
France